

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 6

CFVU DU 8 JUIN 2023

- Nombre de membres en exercice : 21
- Nombre de membres présents : 13
- Nombre de membres représentés : 0
- Quorum : 11

Relevé des délibérations de la CFVU du 16.03.2023

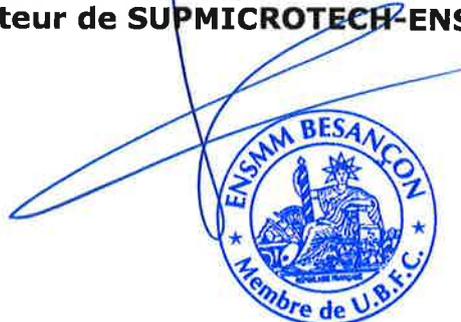
Les membres de la CFVU approuvent, à l'unanimité des votants, le relevé des délibérations de la CFVU du 16 mars 2023 (Cf. annexe n°1).

↳ VOTE :

- **Non-participation au vote** : 0
- **Abstention** : 0
- **Suffrages exprimés** : 13
 - **Pour** : 13
 - **Contre** : 0

Fait à Besançon, le 8 juin 2023

Professeur Pascal VAIRAC
Directeur de SUPMICROTECH-ENSMM





RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE ÉTUDIANTE DE
SUPMICROTECH-ENSMM

Séance du jeudi 16 mars 2023 – 14 h 30

• **Membres présents, excusés ou représentés :**

Cf. : liste d'émargement ci-après.

La séance est ouverte par le Directeur adjoint à la formation et à la vie étudiante qui fait état des procurations : Guillem Femeli donne procuration à Clara Novelli, Dorian Massoule donne procuration à Alaric Kitzinger.

Il indique que 15 membres sont présents sur les 21 sièges. Le quorum est atteint.

Il poursuit en énonçant l'ordre du jour.

➤ **APPROBATION DU RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS DE LA CFVU DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2022**

Le Directeur adjoint soumet l'approbation du relevé de délibérations de la CFVU du 1^{er} décembre 2022 au vote.

Les membres de la CFVU approuvent le procès-verbal des délibérations de la CFVU du 1^{er} décembre 2022 à l'unanimité des votants (0 vote contre, 0 abstention).

(Votants : 15 ; suffrages exprimés : 17)

➤ **APPROBATION DES BUDGETS PÉDAGOGIQUES**

Le Directeur adjoint rappelle que les crédits pédagogiques incluent 2 enveloppes, le fonctionnement et l'investissement. Le fonctionnement comprend l'achat de petit matériel, de consommables, de maintenance d'équipement, de renouvellement de licences de logiciel et les investissements correspondent à des équipements dont la valeur est supérieure à 800 €, ainsi que l'achat de logiciels. Les budgets prévisionnels, votés au CA de décembre 2022, sont de 90 000 € pour le fonctionnement et de 100 000 € pour les investissements.

Il est rappelé que l'ensemble des responsables de service et d'option de 3^{ème} année ont été sollicités pour faire remonter leurs besoins. Pour cette nouvelle campagne, il a été demandé de préciser si les dépenses pouvaient être compressibles ou non. Les besoins exprimés ont été joints aux documents préparatoires.

Au niveau du fonctionnement, les services d'enseignement ont globalement les mêmes demandes chaque année. Le résumé des demandes 2023 et des affectations de 2018 à 2022 est présenté. Le total des demandes s'élève à 108 109,20 €. Le Directeur adjoint précise qu'en 2022, la CFVU avait fixé un plafond par service (au maximum 10 % du budget total par service).

Le Directeur adjoint mentionne que la demande de la salle blanche (à hauteur de 11 000 €) est à distinguer des autres services et options en raison du nombre d'opérations de maintenance nécessaire à la mise aux normes et au bon fonctionnement de la salle.

Une remarque est faite sur la mise en place d'une gestion centralisée des licences et des logiciels. Une discussion devra avoir lieu à ce sujet.

Le Directeur adjoint propose de conserver la règle de l'an passé à savoir fixer une limite de demande à 10 % du budget total, excepté pour le service Fabrication dont la demande (9 850 €) inclut un logiciel spécifique.

Une discussion s'ensuit, notamment à propos des demandes du service Electronique et de l'option CROC, élevée chaque année. Des solutions de gestion sont à apporter. La taxe d'apprentissage, qui est davantage utilisée pour les projets d'investissement, pourrait parfois être à destination du fonctionnement pour financer certains projets d'option.

Le Directeur adjoint propose donc une enveloppe de 96 600 € pour le fonctionnement. Il soumet la proposition au vote.

Les membres de la CFVU approuvent le budget de fonctionnement à l'unanimité des votants (0 vote contre, 0 abstention).

(Votants : 15 ; suffrages exprimés : 17)

Les demandes de fonctionnement seront transmises au service financier et aux administrateurs.

Il est demandé de compléter le fichier de demande de crédits pédagogiques en ajoutant dans la colonne K "ordre de priorité ou dépenses compressibles/incompressibles".

Le Directeur adjoint poursuit avec les crédits pédagogiques. Un tableau de synthèse des demandes est présenté. Le total des demandes s'élève à 67 961 €.

Une demande du service électronique a été transférée au niveau du PPI (analyseur à hauteur de 38 000 €).

Une précision est apportée sur la demande du service automatique. Il s'agit du renouvellement de maquette. Une seule maquette a été demandée pour un montant de 11 761 € alors que les besoins sont de 3 maquettes. Le Directeur adjoint propose d'inscrire 2 maquettes au budget.

Le Directeur adjoint soumet les demandes de crédits pédagogiques d'investissement au vote avec l'ajout d'une maquette en électronique, soit un budget total de 79 722 €.

Les membres de la CFVU approuvent le budget d'investissement à l'unanimité des votants (0 vote contre, 0 abstention).

(Votants : 15 ; suffrages exprimés : 17)

➤ ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE SUR L'EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Le Directeur adjoint rappelle que le sujet de l'évaluation des enseignements avait été traité lors de la dernière CFVU. Par suite, le questionnaire d'évaluation a été modifié pour la dernière session d'évaluation. La mise en place d'un processus d'amélioration continue avait été discutée reposant sur les points suivants :

- Les étudiants procèdent à l'évaluation selon le nouveau questionnaire
- Une fiche synthétique est envoyée à chaque responsable de module
- Identification des modules pour lesquels une action améliorative est souhaitée (en CFVU)
- Demande auprès des responsables de modules concernés de proposer des actions correctives à mettre en place suivant une échéance définie
- Bilan des actions menées
- Communication auprès des étudiants

La fiche d'évaluation est présentée. Le Directeur adjoint rappelle que des modifications ont été apportées au niveau du volume horaire et de la charge de travail. Les étudiants indiquent s'ils sont d'accord ou non avec la proposition.

Les résultats de la précédente évaluation n'ont pas encore transmis aux étudiants, mais le seront dans les plus brefs délais.

L'évaluation des enseignements globalisés par semestre est présentée. La question posée "selon vous, quel(s) module(s) nécessite(nt) une action améliorative" est discutée. Les étudiants cochent

la case correspondant au module. Les réponses restent à discrétion du Directeur adjoint et seront discutées en CFVU.

Le Directeur adjoint mentionne que les commentaires positifs sont tout aussi essentiels que les négatifs. Les taux de réponse faibles sont liés à l'historique des évaluations et du manque de retour des évaluations auprès des étudiants.

Une proposition est faite de sélectionner uniquement les modules sur lesquels les étudiants ont des commentaires à faire et de procéder à l'évaluation uniquement sur ces modules, mais en laissant une zone de commentaires libres sur l'ensemble des modules. Le Directeur adjoint prend note.

Les évaluations des enseignements durent une quinzaine de minutes.

Le Directeur adjoint présente les réponses à la question d'action améliorative en fonction du nombre de répondants pour les semestres bleu, jaune, vert Ingénierie des systèmes et Vert Ingénierie des produits (seulement 12 répondants pour ce dernier). Il demande aux membres de la CFVU s'ils souhaitent mettre en place des actions en place dès à présent, compte tenu des résultats des évaluations présentées. Il formule les propositions suivantes :

- Mise en place d'actions amélioratives sur les modules TS1 (bleu), ELEC1 (jaune), CM3 (vert système), SDM3 (vert produit)
- Quelles actions amélioratives sont à mettre en place ?
- A quelle échéance ?

Les informations seront transmises aux enseignants responsables des modules concernés. Il leur sera demandé de proposer, obligatoirement, des actions à mettre en place afin d'améliorer la situation. Pour les autres modules, il sera demandé aux responsables de réfléchir à des actions amélioratives à mettre en place en réponse aux résultats des évaluations, de manière optionnelle. Les retours seront ajoutés à la fiche d'évaluation. Un tableau de bord de suivi sera mis en place.

Les enseignants sont invités à discuter avec les étudiants pour les inciter à participer aux évaluations.

Il est précisé que les évaluations des options ont été effectuées, mais que l'analyse des résultats n'avait pas encore été effectuée. De même pour la formation par apprentissage. En revanche, le semestre orange n'a pas été soumis aux évaluations. Il sera nécessaire de construire une évaluation adaptée à ce semestre.

Le Directeur adjoint soumet la proposition au vote.

Les membres de la CFVU approuvent les propositions sur l'évaluation des enseignements à l'unanimité des votants (0 vote contre, 0 abstention).

(Votants : 15 ; suffrages exprimés : 17)

Une question est posée sur la mise en place d'une pédagogie par projet. Une discussion s'ensuit. Ce point sera traité ultérieurement.

Le Directeur adjoint prévient les étudiants et les enseignants avant de communiquer sur les résultats des évaluations.

➤ **APPROBATION DES PROPOSITIONS DU GROUPE "ENGAGEMENT ETUDIANT"**

Remarque : Madame Sarah Skeet-Bure et Monsieur Emmanuel Ramasso quittent la séance au début de ce point. Ils ne participent donc pas au vote.

Un groupe de travail a réfléchi sur la valorisation de l'engagement des étudiants. Deux propositions sont ressorties de ces réflexions.

La première proposition porte sur la responsabilité associative. L'objectif est de permettre aux élèves ayant des responsabilités associatives importantes d'obtenir leur semestre en 1 an. Les principes sont les suivants :

- Contrat d'engagement à signer
 - Exigence d'un cadre strict pour les absences, nombre de modules minimum à valider (40 %),
 - Un dossier de « candidature » à constituer au préalable

- Constitution d'un dossier à l'issue pour validation => démonstration de ce qui a été réalisé
- Aménagement possible, mais non automatique
- Elèves concernés par cet aménagement : les quatre personnes membres du bureau des associations BDE, BDS, GALA (président, secrétaire, trésorier et vice-président)
- Cette possibilité n'est pas applicable en semestre d'option

Une discussion s'ensuit. Les membres de la CFVU sont favorables à cette proposition en supprimant "les responsables des associations" afin d'élargir à tous les étudiants cette perspective d'engagement.

La deuxième proposition concerne les sportifs de haut niveau et les musiciens. Les principes sont les suivants :

- Intégration dans le règlement de scolarité d'un contrat d'aménagement d'études pour les élèves :
 - Ayant le statut de sportif de haut niveau sur la base des listes nationales des SHN
 - Musiciens (statut spécial)
 => possibilité d'aménagement d'études (1 semestre réalisé en 1 an)
- Uniquement pour les semestres bleu, jaune, vert et option
- Absences autorisées et justifiées par calendriers de compétitions, stages d'entraînement, concerts, etc.
- Contrat d'engagement à signer :
 - Nombre de modules minimum à valider (40 %)
 - Un dossier de "candidature" à constituer au préalable

La révision du règlement de scolarité se fera lors de la prochaine CFVU. L'intégration de ces propositions sera effective pour le mois de juin.

Le Directeur adjoint soumet les propositions présentées sur l'engagement des étudiants au vote.

Les membres de la CFVU approuvent les propositions sur l'engagement des étudiants à l'unanimité des votants (0 vote contre, 0 abstention).

(Votants : 13 ; suffrages exprimés : 15)

Une troisième proposition, restant à discuter, a été faite par le groupe de travail. Cette proposition repose sur la mise en place d'une UE "Soft skills" obligatoire qui correspondrait à 30 heures d'investissement à valider sur les 3 ans de scolarité à SUPMICROTECH.

La validation du module reposerait sur une attestation d'avoir dédié une trentaine d'heures à développer ce type de compétences :

- Soit au sein des associations et clubs de SUPMICROTECH
- Soit parmi d'autres associations et clubs externes à SUPMICROTECH (humanitaires, sportives, société civile, etc.)
- Soit par une implication étudiante (ex Hacking Health ou Actin Space, tutorat, cordées de la réussite, entrep', etc.)
- Soit une activité professionnelle (job étudiant) et élèves élus aux instances et élus BNEI

Cette UE obligatoire serait sans enseignement. Le nombre de crédits ECTS reste à définir.

D'autres propositions de validation sont faites :

- lors des soutenances de PFE ou de soutenances de stage, accorder un temps supplémentaire à l'oral (5') pour évaluer le retour d'expérience Soft skills acquise ou développée.
- Sous forme d'un « cahier d'activités »

Cette proposition sera discutée dans le groupe "compétences" mis en place dans le cadre du projet SUPMICROTECH 2040. La mise en place plus effective (définition du cadre) sera discutée en CFVU.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

Deux questions diverses ont été posées en amont de la séance.

La première concerne l'affectation des élèves aux groupes de TD aux semestres bleu et jaune. A ce jour, le premier critère est le niveau d'anglais à l'entrée. Les groupes de TD sont constitués des étudiants issus de MP, PC et PSI pour le semestre jaune (avec un stage à l'automne en 2^{ème} année) et des étudiants issus de PSI, PT et TSI pour le semestre bleu (avec un stage au printemps en 2^{ème} année). La remarque qui a été faite relève des niveaux et de la mixité des groupes. L'homogénéité des groupes permet un avancement plus linéaire des groupes. Les étudiants issus de licence renforcée constituent un cas particulier. Il serait peut-être judicieux de les intégrer au semestre jaune à leur arrivée. Suite aux discussions, le Directeur adjoint conclut que la répartition faite actuellement est satisfaisante.

La deuxième question concerne la fiche d'évaluation des tuteurs. Il a été suggéré de l'orienter davantage sur les compétences.

La fiche actuelle présente certains aspects négatifs qu'il serait judicieux de corriger.

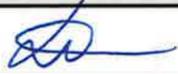
Un groupe de travail sera constitué pour proposer une nouvelle grille d'évaluation, utilisable par le tuteur potentiellement dès le début du stage. Cette nouvelle fiche sera discutée en CFVU et rendue opérationnelle pour l'année prochaine. Ce groupe sera constitué du responsable de stage, de 2 enseignants, de 2 élèves, voire de 2 ou 3 industriels.

Le Directeur adjoint remercie les participants et clôture la séance.

La séance est levée à 17 h 50.

**LISTE D'EMARGEMENT DE LA CFVU DE
SUPMICROTECH-ENSMM**

📅 **le Jeudi 16 mars 2023 - 14h30**

	Pouvoir donné à	Signatures
VAIRAC Pascal		
VARNIER Christophe		
ABDEL HAFIZ Moustafa		
DEVEL Michel		
DIELEMANS Christophe		
GILBIN Alexandre		
NAMAH Gawtum		
PHAN HUY Kien		
RAMASSO Emmanuel		
SKEET-BURE Sarah		en Visio .
FEMELI Guillem	Excusé Procuration à Clara NOVELLI	
JOACHIM Gabriel		
KITZINGER Alaric		
MARZOUKI Yoesra		
MASSOULE Dorian	Excusé Procuration à Alaric KITZINGER	
NOVELLI Clara		
VARRAUX Killian		
VERITE Marius		
RICOCHON Solenne		
VERNIER David	Excusé	
CAGNE Laurent	Excusé Représenté par Alexandre BOISSON, Proviseur Adjoint	
MANGENOT Laurence	Excusée	
MOUTURIER-GRILLOT Delphine		
VARESCON Firmin		
MAUPIN David		
ROBERT Eric		